

Amazon

Pendant 5 ans, un habitant résidant à Portage dans le Michigan, a loué des manuels liés au programme "Amazon Rental" du géant américain: l'escroquerie était très "sophistiquée". L'homme est en effet accusé d'avoir multiplié les identités en créant de nombreux comptes avec des adresses email, numéro de téléphone et adresses postales différents.

Avec trois autres complices, ils utilisaient des cartes cadeaux Amazon pour louer les manuels, en ajoutant des cartes "Visa MyVanilla" au moment de la transaction. Cela leur permettait de confirmer qu'ils avaient les ressources pour tout rembourser s'ils venaient à ne pas restituer les livres. Sauf que ces cartes "Visa MyVanilla" n'étaient pas nominatives contrairement aux cartes cadeaux. L'accusation a également confirmé que sur ces cartes, Geoffrey Mark Hays Talsma s'était assuré qu'il n'y avait aucun solde et donc qu'Amazon ne pouvait y avoir recours pour racheter les livres manquants.

un seul et même client ne peut louer au maximum que 15 ouvrages. L'escroquerie allait encore plus loin, puisqu'Amazon allait forcément se rendre compte de la supercherie : il appelait le service client pour indiquer qu'il n'avait jamais reçu les livres en question. Il disait recevoir des objets qu'il ne pouvait retourner par mail.

Amazon le créditait de sommes pour les manuels prétendus non reçus, certains se monnayant parfois à plus de 200 dollars.

En tout, la fraude se serait élevée à plus d'1,5 million de dollars, les trois complices ayant détourné 14.000 ouvrages. Pour ces faits, l'homme et ses complices encourent des peines pour fraude postale (20 ans), recel de biens volés (10 ans) et mensonge au FBI (5 ans). & quatre ans pour vol d'identité.